

SYNDICAT INTERCOMMUNAL A LA CARTE DE LA BARECHE



COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU MARDI 5 JUIN 2018

Présents : Tous les membres sauf

Absent excusé : Louis Belot (Procuration à Christine Guillame)

Secrétaire de séance : Maryline Texier

Approbation du dernier compte-rendu de réunion du 19/03/2018

1/ Reprise du compte-rendu effectué par la commission ATSEM

- Les faits reconnus par Mme Catherine Laborie sont redonnés, suite à l'absence du 22 mars après-midi.
- Les constats effectués par les enseignantes, avec de nombreux exemples finissant par altérer complètement la confiance envers Mme Laborie, sont évoqués.
- Discussion engagée entre les membres du syndicat.

2/ Vote à bulletin secret

17 membres présents + 1 vote par procuration = 18 votes

Dépouillement effectué par Véronique Keller, Denis Donzé et Jean-Pierre PEUGEOT.

Résultat du vote :

- Poursuite du contrat : 2
- Stop au contrat : 14
- Abstentions : 2

- Conclusion : le contrat de Mme Laborie ne sera pas reconduit pour l'année scolaire 2018-2019
- Rappel : ce contrat à durée déterminée est annuel et court jusqu'au 31 août 2018.
- Il conviendra de recruter une ou des personnes pour poste ATSEM et accompagnatrice de bus.

3/ Informations diverses

- Concernant les rythmes scolaires, on attend l'autorisation du CDEN (Comité Départemental de l'Education Nationale) pour fixer la date de passage à 4 jours. La rentrée 2018 se fera à 4.5 jours de classe.
- 140 élèves sont inscrits à ce jour pour la rentrée de septembre. Le maintien de la 6^{ème} classe est donc attendu.
- La problématique de la langue supplémentaire enseignée à l'école est signalée. Elle ne relève pas de la compétence du Syndicat Intercommunal.
- Concernant les vitraux de l'église de la Barêche, la commission patrimoine attend encore un devis.

La séance est levée à 21h15
Le président,
Jean-Pierre PEUGEOT